



# BILAN D'ACTIVITÉS PLIE 2024



Cofinancé par  
l'Union européenne

 **RENNES  
MÉTROPOLE**

## SOMMAIRE

---

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| L'ÉDITO DU PRÉSIDENT .....                             | 3  |
| LE PLIE DE 2024 EN BREF .....                          | 4  |
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PLIE .....                    | 5  |
| LE PLIE AU SERVICE DES PARTICIPANTS .....              | 8  |
| LE PLIE AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ..... | 19 |
| L'ANIMATION DU PLIE POUR SES PROFESSIONNELS .....      | 21 |
| PERSPECTIVES 2025 .....                                | 22 |
| GLOSSAIRE .....                                        | 23 |
| ANNEXES .....                                          | 24 |

# L'édito du président



30 ans après sa création, le PLIE de Rennes Métropole continue d'œuvrer auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises de notre territoire, avec implication et conviction.

Il contribue à la mise en œuvre de la politique menée par la Métropole décrite dans le Pacte Territorial pour l'Emploi 2022-

2026, dont les axes stratégiques sont :

- Amplifier la politique de l'emploi inclusif sur le territoire métropolitain
- Accompagner le développement d'un territoire de l'emploi responsable
- Intégrer et contribuer aux politiques et démarches extra-métropolitaines de l'emploi insertion formation

Malgré un taux de chômage sous la barre des 7%, l'année 2024 a connu une dégradation du marché du travail, avec un taux de chômage en hausse et une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi longue durée et des bénéficiaires du RSA, personnes accompagnées par le PLIE.

En 2024, ce sont ainsi plus de 1 200 personnes qui ont été accompagnées selon les principes de la médiation active à l'emploi.

Les étapes en lien avec l'emploi représentent 75% des étapes de parcours.

En 2024, les participants du PLIE, à travers le Collectif du PLIE, ont participé et témoigné lors du temps fort régional sur l'emploi ; ces moments d'échange et de partage ont été mutuellement appréciés.

A l'occasion de ce bilan, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels qui œuvrent à cette réussite et qui font le PLIE d'aujourd'hui :

- L'équipe du PLIE
- Les référents de parcours et les référents d'étape
- Les structures de l'insertion par l'activité économique
- L'ensemble des partenaires

L'année 2024 est également celle pendant laquelle s'est écrit le futur "canevas" des politiques publiques de l'emploi, de l'insertion et de la formation, à travers la mise en application de la loi pour le plein emploi.

Cette loi porte l'ambition d'une amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises grâce à l'implication collective de tous les acteurs du secteur de l'insertion et de l'emploi.

Le PLIE y a toute sa place.

**Philippe SALMON**

Président du PLIE de Rennes Métropole

# Le PLIE de 2024 en bref

**1 495 139 euros** de FSE

**1254** personnes accompagnées

**75 %** des étapes réalisées par les participants sont en lien avec l'entreprise (mise en relation, mise en situation, contrats de travail).  
C'est la multiplication des interactions avec les entreprises qui génère des opportunités d'embauche.

**56 %** de sortie pour emploi durable et/ou formation qualifiante



**1 semaine, 50 participants, 12 entreprises visitées**

# Présentation générale du PLIE

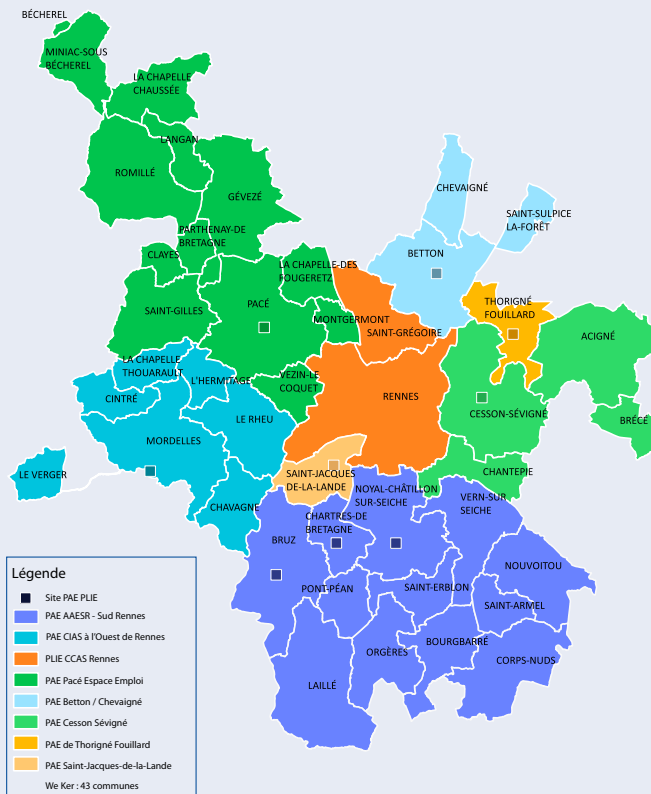
43 Communes

17 référents de parcours PLIE :

8 référents de parcours sur les 6 antennes du CCAS de Rennes

2 référents de parcours à WE KER

7 référents de parcours dans les Points Accueil Emploi de la Métropole : Betton, Thorigné-Fouillard, Cesson-Sévigné, Saint-Jacques-de-la-Lande, Chartres-de-Bretagne AAESR, Pacé, CIAS à l'Ouest de Rennes



# Le cadre général du PLIE de Rennes Métropole

## PROGRAMMATION FSE+ 2022-2027

### PROTOCOLE SIGNÉ POUR LA PÉRIODE 2022-2025

Pour la période 2022-2025, la stratégie d'intervention du PLIE de Rennes Métropole s'inscrit dans la stratégie d'intervention globale du FSE+, et en particulier, dans le cadre de la priorité 1 du Programme National (PN) FSE+ «Inclusion, jeunesse, emploi & compétences», «Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ ou des exclus».

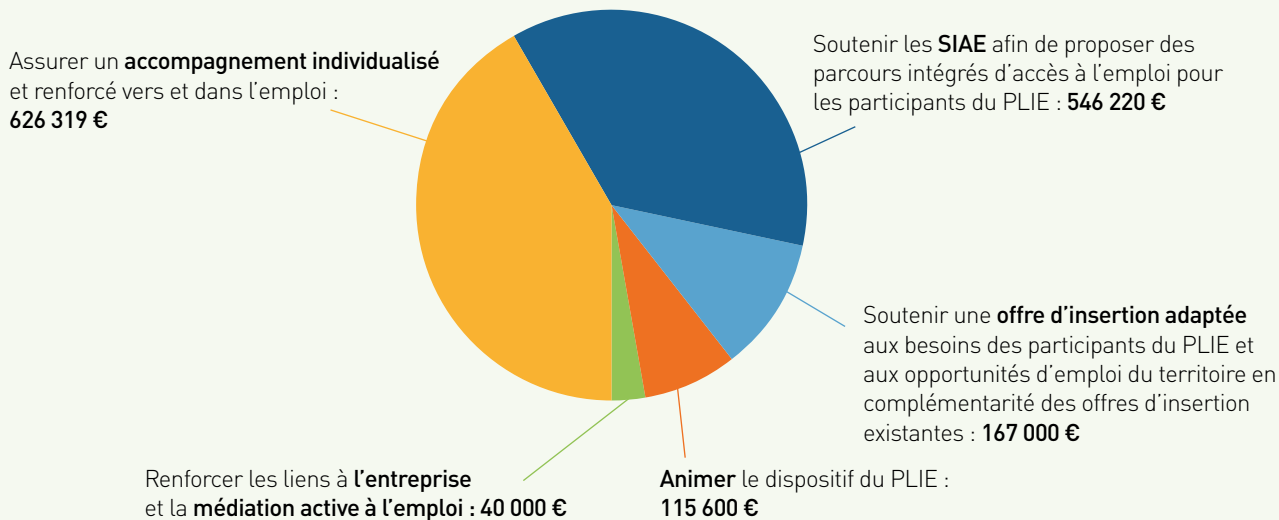
#### LES AXES D'INTERVENTION DU PROTOCOLE 2022-2025 :

1. Assurer un accompagnement individualisé et renforcé vers et dans l'emploi
2. Soutenir une offre d'insertion adaptée aux besoins des participants du PLIE et aux opportunités d'emploi du territoire en complémentarité des offres d'insertion existantes
3. Soutenir les SIAE afin de proposer des parcours intégrés d'accès à l'emploi pour les participants du PLIE
4. Renforcer les liens à l'entreprise et la médiation à l'emploi
5. Animer le dispositif du PLIE

## Quelques chiffres-clés

- Montant de l'enveloppe FSE+ pour la programmation 2022-2027 : 7 731 104,00 €
- Montant pour 2022-2025 : 5 411 773,00 €
- Montant pour l'année 2024 : 1 495 139,00 €

## RÉPARTITION



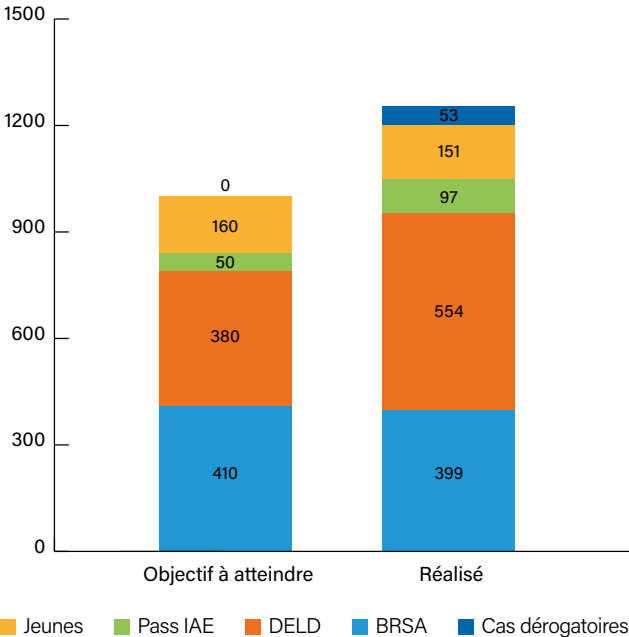
# Le PLIE au service des participants

## OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ANNÉE 2024

**Au total :** objectif annuel de parcours : 1 000

**Réalisé :** 1 254 participants

### OBJECTIF / STATUT DES PARTICIPANTS



|                           | Objectif | Réalisé |
|---------------------------|----------|---------|
| BRSA Ville de Rennes      | 330      | 312     |
| BRSA hors Ville de Rennes | 80       | 87      |
| DELD Ville de Rennes      | 260      | 331     |
| DELD hors Ville de Rennes | 120      | 223     |
| Titulaire Pass IAE        | 50       | 97      |
| Jeunes                    | 160      | 151     |
| TOTAL                     | 1 000    | 1 201   |
| Cas dérogatoires          |          | 53      |

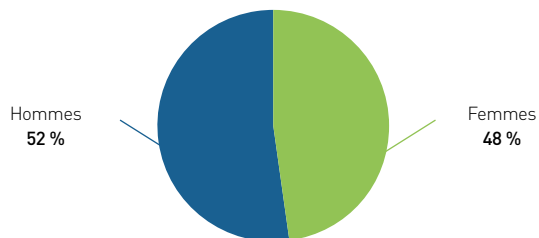
## FOCUS

|                                                         | Données chiffrées | Pourcentage par rapport au nombre total de participants |
|---------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------|
| Nombre de parcours "Quartiers Prioritaires de la Ville" | 190               | 15,15 %                                                 |
| Nombre de parcours "Travailleurs handicapés"            | 131               | 10,44 %                                                 |

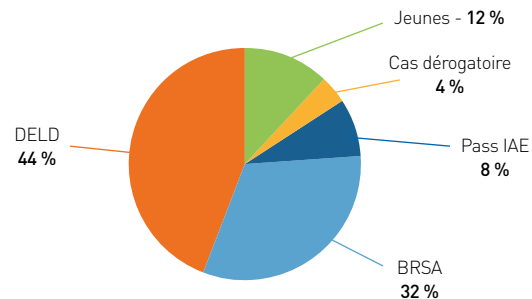
## LES PROFILS DES PARTICIPANTS

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET RÉPARTITION (GENRE ; ÂGE ; STATUT)

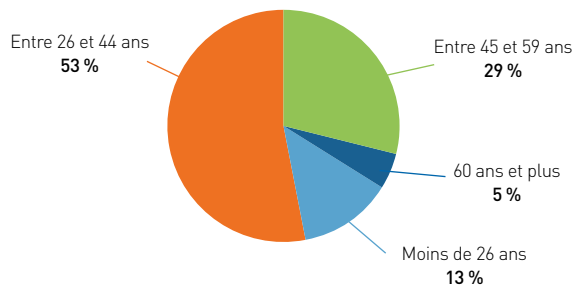
RÉPARTITION PAR GENRE



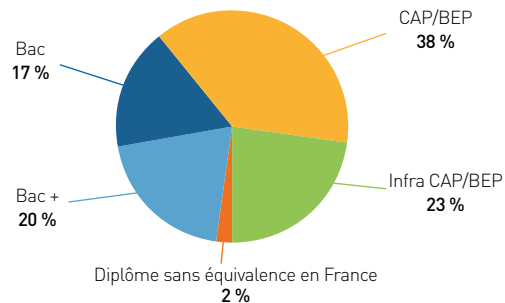
RÉPARTITION PAR STATUT



RÉPARTITION PAR ÂGE

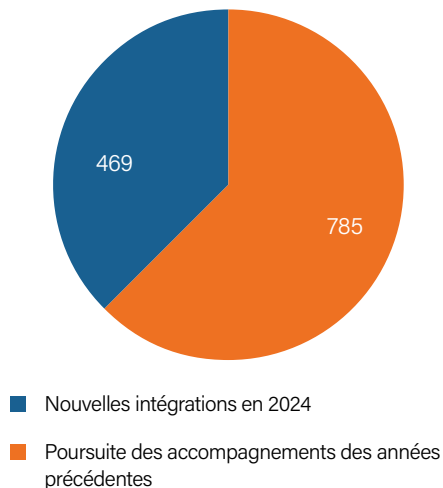


RÉPARTITION PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



## 469 NOUVELLES INTÉGRATIONS EN 2024

Nombre total de participants : 1 254



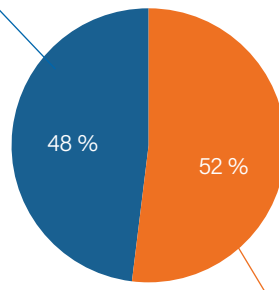
### Intégrer le PLIE = une mise en mouvement vers l'entreprise dès le 1<sup>er</sup> mois d'accompagnement

Un objectif opérationnel est proposé pour suivre l'activité du PLIE. Cet objectif est le suivant : *"Chaque participant intégrant le PLIE doit se voir proposer au moins une opportunité d'emploi (offre, PMSMP, visite en entreprise) en lien avec ses souhaits et captée par le référent de parcours PLIE (et/ou le PLIE) dans le premier mois d'entrée".*

**Ainsi, en 2024, 60% des personnes entrées se sont vues proposées une action vers l'entreprise dès leur 1<sup>er</sup> mois d'intégration.**

#### RÉPARTITION DES PROPORTIONS

Mobilisation de ressources déjà existantes sur le territoire (offres d'emploi, événements...)



Le pourcentage de propositions générées par le PLIE est en légère augmentation par rapport à 2023 (48%).

Propositions générées par les professionnels du PLIE, en réponse directe aux envies des participants (entretiens conseils, des immersions, des offres d'emploi du réseau PLIE...)

Tout au long de leur parcours dans le PLIE, les participants réalisent des «étapes de parcours»\*. C'est-à-dire qu'ils réalisent des actions proposées par les référents de parcours pour atteindre leur objectif d'emploi ou de formation certifiante ou qualifiante.

**75 %** des étapes de parcours réalisées sont en lien avec l'entreprise (mises en relation avec des entreprises du territoire, des contrats...).

- Révéler les potentiels et la réalité des difficultés du participant
- Vivre des expériences valorisantes
- Sert de point d'appui à l'émergence de nouvelles envies professionnelles, préciser une envie

Il existe différentes possibilités de mettre en relation, que ce soit à travers des périodes de stages ou d'immersions, des participations à des jobdatings, etc. Les référents de parcours facilitent au maximum ces rencontres avec les entreprises, sous plusieurs formes.



*\*pour le détail des étapes, voir en annexe, page 24*

En 2024, les référents de parcours ont souhaité travailler collectivement et co construire un rallye des entreprises, en juin.

Sur 1 semaine, plus de 50 participants du PLIE ont visité 12 entreprises (hôtellerie, restauration, services à la personne, logistique...).

Ce rallye a eu des retombées positives pour les participants :

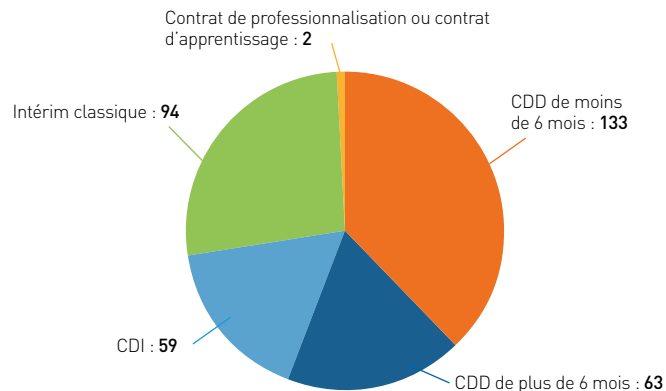
- des contrats ou des immersions ont pu être proposés
- cela a permis aux participants de découvrir des environnements de travail, un secteur d'activité ou d'affiner leurs projets professionnels.

Par exemple, à l'issue de sa visite d'une entreprise, dans le secteur de la restauration collective, Mme K. a pu faire un stage de deux semaines. À la fin du stage, l'entreprise lui a proposé un contrat. Mme a décliné pour pouvoir finir la formation en cours et passer son titre professionnel «agent de restauration collective». L'entreprise a attendu que Mme soit diplômée avant de lui proposer de nouveau un contrat, ce qu'elle a accepté.

La mise en relation avec l'entreprise, par le biais d'une visite, dans un premier temps, a donc été le déclencheur d'un chemin conduisant une entreprise du territoire à trouver une personne compétente, sur le territoire de Rennes Métropole. C'est la multiplication des interactions avec les employeurs qui génère des opportunités d'embauche.

## LA DYNAMIQUE "EMPLOI" DES PARTICIPANTS

Au cours de l'année 2024, 270 participants ont signé plus de 350 contrats de droit commun. Cela représente 22% des participants.



293 participants (soit 23%) ont, dans leur parcours, un emploi en structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). \*

Certains participants ont également été accompagnés dans la création de leur propre entreprise. Mme D. a ainsi été accompagnée par sa référente dans la validation de son projet professionnel. Elle a reçu une aide financière du PLIE pour pouvoir suivre une formation d'éducatrice-comportementaliste canin (dans la région toulousaine). Elle a créé son activité en juillet 2024 et travaille actuellement à la développer ; elle ambitionne à moyen terme d'ouvrir une pension canine.

*\*pour le détail des étapes de parcours en structures d'insertion par l'activité économique, voir en annexe, page 24*

## LES APPORTS DU CO-ACCOMPAGNEMENT

On parle de co-accompagnement lorsqu'un participant est accompagné à la fois par un référent d'étape, par exemple en chantier d'insertion, et par un référent de parcours PLIE.

Ainsi, en complément du travail réalisé par les conseillers d'insertion professionnelle, le référent de parcours vient **multiplier les propositions sur le volet emploi**, tels que des événements de découverte des métiers ou de la prospection pour des immersions professionnelles (périodes de mise en situation en milieu professionnel – PMSMP).

Cette possibilité est ouverte à tout moment du parcours du participant PLIE. Lorsque ce co-accompagnement arrive sur la fin du contrat au sein du chantier, cela peut parfois être vécu comme un "filet de sécurité". En effet, le référent de parcours PLIE prend le relais pour accompagner les salariés, que ce soit pour sécuriser leur sortie en emploi pendant 6 mois ou pour poursuivre les recherches d'emploi.

La part des co-accompagnements au sein des salariés en chantier est passée de 23% en 2023 à 28% en 2024 (+5 points).

### **Maëva HUS, accompagnatrice socio-professionnelle, Etudes et Chantiers**

« Monsieur M. est entré sur le chantier d'insertion en 2022 et a dû le quitter en 2024 pour des problèmes de santé qui n'étaient pas compatibles avec l'activité en extérieur. Pour assurer la continuité de l'accompagnement, j'ai proposé un co-accompagnement PLIE à Monsieur afin qu'il puisse continuer à être accompagné à sa sortie de l'ACI. Il a accepté. Monsieur a ainsi pu être rassuré par Mélanie PAYOUX, sa référente de parcours PLIE, car il avait peur de ne pas retrouver d'emploi après avoir quitté le chantier. Elle lui a proposé de visiter une entreprise d'accessoires automobiles. Cette visite a été fructueuse puisque Monsieur vient de signer un CDI, début 2025, dans cette même entreprise. »

## LES ACTIONS COLLECTIVES PROPOSÉES PAR LE PLIE

5 actions dites collectives ont été proposées aux participants du PLIE au cours de l'année 2024.

84 participants ont ainsi pu bénéficier de l'une ou plusieurs de ces actions collectives,

- qu'elles soient réalisées à titre individuel, comme l'évaluation linguistique, la visite d'aptitude médicale ou l'accompagnement psychologique temporaire,
- ou en groupe, comme pour les séances du Collectif du PLIE ou les ateliers de l'action "Valoriser mes envies et mes expériences pour entrer en entreprise".



Le Collectif du PLIE

**37 personnes positionnées**



Valoriser mes envies et mes expériences pour entrer en entreprise

**23 personnes positionnées**



Plateforme d'Evaluation et d'Orientation Linguistique

**14 personnes positionnées**



Accompagnement psychologique temporaire

**12 personnes positionnées**



Visite d'aptitude médicale

**4 personnes positionnées**





Financé par l'Union européenne

## ACTIONS EN GROUPE

### LE COLLECTIF DU PLIE



**UN APRÈS-MIDI PAR MOIS**

Animation et  14H - 17H

**UN APRÈS-MIDI CONVIVAL POUR :**

- PARTAGER DES EXPÉRIENCES
- CONSTRUIRE ENSEMBLE
- VIVRE DES TEMPS COLLECTIFS
- CONTRIBUER À ENRICHIR LE PLIE

### VALORISER MES ENVIES ET MES EXPÉRIENCES POUR ENTRER EN ENTREPRISE - V4E

3 thématiques  
6 ateliers

Possibilité d'inscription sur un ou plusieurs ateliers.

**Atelier 1**

Exprimer et valoriser ses **envies** professionnelles

**Atelier 2**

Exprimer et valoriser ses **expériences** professionnelles

**Atelier 3**

Exprimer et valoriser son **projet** et son **parcours** professionnel en français

**Atelier 4**

La gestion des **émotions** et du stress en contexte professionnel

**Atelier 5**

Préparer son **arrivée en entreprise**

**Atelier 6**

Préparer son **arrivée en entreprise**

Animation



## ACTIONS INDIVIDUALISÉES

### PLATEFORME D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION LINGUISTIQUE - PEOL

L'ANNUÉE de  
rencontres

La PEOL se donne pour objectifs l'accueil et l'évaluation des besoins linguistiques des personnes étrangères et d'origine étrangère, l'orientation vers une offre de formation.

### ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE TEMPORAIRE

Le PLiE peut proposer aux participants qui en font la demande ou qui en ont besoin un accompagnement psychologique individuel et temporaire.

### VISITE D'APTITUDE MÉDICALE

Le PLiE peut proposer aux participants qui en font la demande ou qui en ont besoin une visite d'aptitude médicale par rapport à un métier ou à un secteur d'activité donné.

## 7 MOIS D'EXPÉRIMENTATION DE L'ACTION "ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE PSYCHOLOGIQUE " (JUIN À DÉC 2024)

### En résumé :

- 12 personnes ont pu en bénéficier à titre individuel.
- 4 psychologues prestataires
- 90 entretiens réalisés

### Bilan :

C'est une démarche que les participants n'auraient pas nécessairement réalisée sans l'indication de leur référent de parcours. Cela témoigne de la **très bonne relation avec leurs référents de parcours**. Les participants ont ainsi pu s'adresser aux psychologues rencontrés, pour évoquer leur parcours de manière inédite. Cela a un **impact positif sur le travail de retour à l'emploi qu'ils effectuent avec leur référent de parcours**.

## EN 2024, "LE COLLECTIF DU PLiE" PREND DE L'AMPLEUR

L'augmentation progressive du nombre de participants a permis de constituer un noyau de personnes qui reviennent régulièrement. Cela instaure une dynamique d'échange et de travail intéressante.

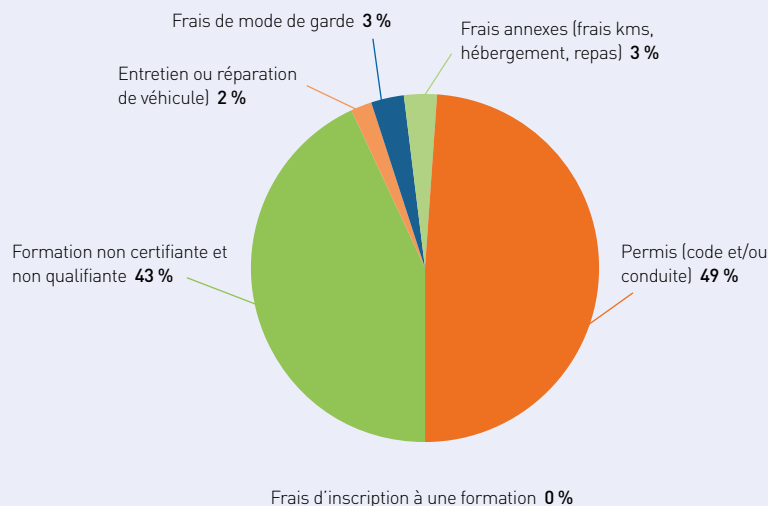
Ainsi le Collectif du PLiE a participé à la journée régionale de Rennes Métropole et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (3/12/2024) sur la question de l'accès à l'emploi.

10 membres du Collectif ont contribué à l'atelier "qu'est-ce qu'un emploi de qualité ?" aux côtés de l'ARACT (Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail) de Bretagne.

## LES AIDES INDIVIDUELLES PROPOSÉES PAR LE PLIE

**50 demandes** ont fait l'objet d'une réponse favorable, pour un **montant d'environ 47 000€**. \*

### RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DÉDIÉE AUX AIDES INDIVIDUELLES



*\*pour le détail des aides versées, voir en annexe, page 24*

**Les demandes de permis** (pour le code ou la conduite) représentent toujours une majorité des demandes (52%).

Au cours de l'année 2024, on note une augmentation des demandes relatives à l'aide à la **prise en charge de formation non certifiante et non qualifiante**. Cela représente désormais **22% des demandes** (9 demandes en 2024 pour 6 demandes l'année précédente), **pour 43% du budget**.

La prise en charge des frais de mode de garde et des frais annexes (frais kilométriques ou frais d'hébergement) a légèrement augmenté également, représentant respectivement une enveloppe d'environ 1 200€ et de 1 350€. Ces frais représentent une faible part des frais engagés sur l'opération "Sécurisation et dynamisation des parcours" (3% pour chacune de ces deux rubriques). Cependant, ils peuvent être une réelle aide financière pour permettant aux participants PLIE concernés par ces aides de reprendre un travail ou de réaliser la formation souhaitée dans le cadre de leur projet professionnel.

## 56% DE SORTIES EN EMPLOI DURABLE : OBJECTIF ATTEINT !

Il y a eu 404 sorties du dispositif du PLIE, en 2024, tous motifs confondus.\*

L'objectif de sortie "positive" est de 50%.

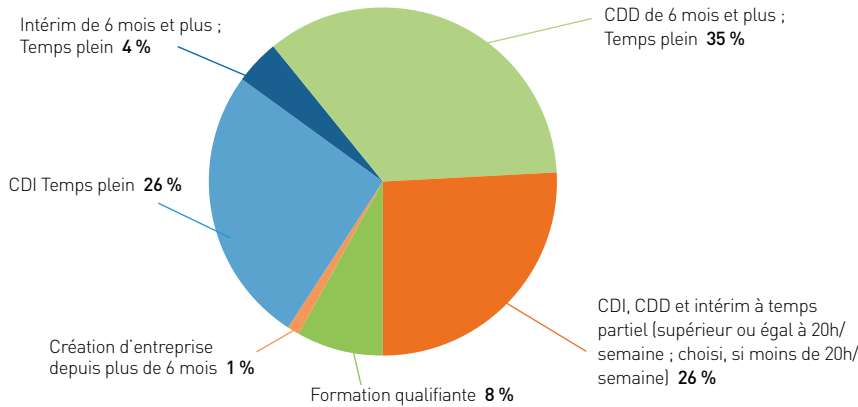
On parle de sortie "positive" dès lors que les participants sortent pour emploi durable, c'est-à-dire dès lors qu'ils sont plus de 6 mois en emploi, de manière sécurisée, ou lorsqu'ils obtiennent un diplôme suite à une formation qualifiante. Cela concerne 117 personnes, en 2024.

Si on considère les participants du PLIE accompagnés par des référents de parcours, et que l'on exclut les motifs de sortie pour lesquels le PLIE ne peut pas agir (déménagement, santé, maladie, retraite...), le taux de sortie pour emploi durable ou pour formation qualifiante est de 56%.

### Durée moyenne des parcours

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| L'ensemble des parcours | 22 mois |
| Les sorties positives   | 32 mois |
| Les sorties autres      | 18 mois |

### RÉPARTITION DES SORTIES POUR EMPLOI DURABLE / FORMATION QUALIFIANTE



\*pour le détail des sorties voir en annexe, page 24

## QUELQUES BELLES HISTOIRES

### **Mme N (55 mois d'accompagnement / PAE Betton)**

Initialement aide-soignante, Mme doit se reconvertir suite à des problèmes de santé.

Elle choisit de se former en tant que secrétaire médicale. La formation est financée par le PLIE ; seul financeur possible. Elle démarre à son entrée dans le PLIE (01/2021) mais est rapidement stoppée par le COVID. Elle obtient finalement son diplôme en juin 2021.

Pendant 2 ans, Mme assure de nombreux contrats de remplacements et même un CDI dont l'employeur ne validera pas la période d'essai malgré de bons retours sur sa prise de poste. Certaines de ces expériences sont vécues comme des échecs pour Mme, qui se décourage et se questionne sur sa possibilité d'accéder à un emploi durable. Cependant, grâce à sa détermination, elle finit par décrocher un énième contrat en décembre 2023 qui, après 2 renouvellements, se concrétise en CDI en février 2025 !

### **Mme G (57 mois d'accompagnement / CCAS)**

Sage-femme au Sénégal et ne pouvant exercer en France, sa référente de parcours lui présente le métier d'ASEM. Elle postule sur un contrat aidé et intègre une école de la Ville de Rennes en tant qu'aide ASEM. En parallèle, elle passe le CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) qu'elle obtient ainsi que son permis, cofinancé par le PLIE. Elle quitte le dispositif du PLIE avec un contrat de 3 ans à la Ville de Rennes.

### **Mme D (28 mois d'accompagnement / CCAS)**

Mme, avec son master 2 en littérature générale et comparée s'orientait avant son entrée dans le PLIE vers un métier d'accompagnant en EHPAD et parallèlement était petsitter. Grâce à l'accompagnement PLIE, Mme exerce aujourd'hui à plein temps dans son domaine d'étude.

La référente de parcours a proposé à Mme de réaliser différentes immersions dans des organismes de formation. Elle a ainsi pu se faire repérer dans un des organismes qui lui a ensuite proposé un emploi pérenne de formatrice.

### **Mme P (86 mois d'accompagnement / CCAS)**

Mme occupait un poste en vacation à temps partiel dans le secteur de l'animation et avait besoin de plus d'heures de travail et d'une meilleure stabilité. Cela n'a pas abouti malgré les recherches de complément d'heures dans son secteur d'activité. Sa référente de parcours lui a proposé plusieurs visites dans des domaines complètement différents de celui dans lequel elle exerçait, notamment la Grande Distribution. Cela lui a plu, elle a souhaité approfondir sa connaissance des conditions de travail en faisant une immersion. Ce stage a abouti à l'obtention d'un CDI temps plein. Aujourd'hui, elle est épanouie dans son travail et dans son équipe.

# Le PLIE au service des entreprises du territoire

## LE PLIE À LA CROISÉE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AUX TRANSITIONS

Axe central de l'action de Rennes Métropole :

L'accompagnement aux transitions écologiques et sociales est au cœur de la relation avec les entreprises.

**Depuis 2022, Rennes Métropole anime une mission d'appui au recrutement durable et responsable.**

### COMMENT ?

A l'interface entre les chargés de mission des services de la Direction de l'Économie, de l'Emploi et de l'Innovation, des services de la Métropole, des référents de parcours PLIE et en articulation avec le réseau pour l'emploi, cette mission à la croisée de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement des entreprises aux transitions est un levier complémentaire pour favoriser les rencontres entre des candidats accompagnés et des entreprises à l'écoute de l'appui au recrutement inclusif.

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 :

- 29 nouvelles entreprises accompagnées depuis 2022
- 67% de ces entreprises ont été soutenues par le PLIE et 33% par le Réseau pour l'emploi
- 44 participants du PLIE ont bénéficié d'opportunités de contacts en plus

### ILLUSTRATION :

L'entreprise, spécialisée dans le recyclage de pièces automobiles, a participé à un atelier "économie circulaire" animé par Rennes Métropole. Lors de cet atelier, des tensions de recrutement pour le poste d'opérateur de démontage ont été évoquées par le dirigeant.

Cette information a été transmise à Rennes Métropole, qui a organisé une rencontre dans l'entreprise avec Action Emploi Cesson, structure référente PLIE de proximité. Une visite des postes de travail a été organisée, suivie d'entretiens individuels avec des candidats pré-identifiés par le réseau des 17 référents PLIE.

### RÉSULTAT :

- 3 candidats ont visité l'entreprise
- 1 personne en chantier d'insertion, accompagnée par une référente de parcours PLIE, a été recrutée en CDI à temps plein.

## SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI) À LA RELATION ENTREPRISE

Rennes Métropole et le PLIE placent la relation entreprise au cœur de leur action pour favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail. Partager une culture commune de la relation entreprise et renforcer les liens avec les entreprises sont des axes forts d'intervention du PLIE.

L'appel à projets PLIE 2024-2025 prévoit que les conseillers en insertion professionnelle (CIP) des ACI PLIE participent à un module de sensibilisation à la relation entreprise, incluant une séquence de sensibilisation sur les discriminations.

### BILAN :

- 17 professionnels des ACI ont participé aux 2 modules programmés en 2024 par le PLIE

### LA MISE EN PRATIQUE :

**Illustration : Benjamin JULIAN, accompagnateur socio-professionnel, Emmaüs**

" À ce jour j'ai effectué 4 après-midi de prospection pour 3 salariés en parcours. J'ai été prospecter des animaleries pour une salariée dont le projet professionnel était la vente en animalerie. Résultat, 3 animaleries rencontrées, 2 PMSMP décrochées, dont une dont les dates nous ont été données au moment même de la prospection ; la seconde est prévue le mois d'après. J'ajouterai que la troisième animalerie a pris un vrai temps pour échanger avec notre salariée, lui expliquer le contexte de plus en plus difficile pour les animaleries, lui donner des conseils, notamment de penser à un plan B."

# L'animation du PLIE pour ses professionnels

## L'ARRIVÉE D'UNE COORDINATRICE DES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Le poste a été internalisé en février 2024. Cela a permis un travail de plus grande proximité avec les services internes à Rennes Métropole. Cela a également facilité l'organisation d'ateliers du numérique pour les salariés en chantier d'insertion (Espace Emploi à Pacé), directement au sein de leurs locaux, en collaboration avec le conseiller numérique de Pacé. 6 ateliers ont ainsi été programmés sur le dernier trimestre de l'année.

De plus, sur la fin de l'année, et à la demande d'un chantier, un travail a été mis en place pour créer un atelier sur la lutte contre les discriminations, en lien avec le chargé de mission emploi et recrutement. L'atelier s'est déroulé en début d'année 2025.

## LA MISE EN PLACE DES "TEMPS RESSOURCES ET RÉSEAUX"

En 2024, de nouveaux temps de travail appelés "Temps Ressources et Réseaux" ont été mis en place. 1 à 2 fois par an, les référents de parcours se réunissent en petit groupe (5 ou 6 référents par session ; 5 sessions en 2024).

L'équipe d'animation organise le temps de travail en fonction des besoins des référents de parcours.

Il peut s'agir soit d'un temps de codéveloppement soit d'un temps de réseautage.

Le codéveloppement consiste en une analyse de la situation afin de bien identifier la problématique de départ et ensuite de partager les idées, astuces des pairs. Le référent de parcours repart avec un plan d'action.

Le réseautage permet de partager le réseau d'entreprise des référents de parcours et d'identifier de nouvelles pistes d'employeurs à contacter.

Ces temps de partage des ressources ont été très appréciés par les professionnels et cela a eu des répercussions positives sur les parcours des participants.

## L'EXPOSITION DES 30 ANS DU PLIE



Un parcours muséographique retraçant les 30 ans du PLIE a été inauguré lors de la journée régionale "Accès à l'emploi, agissons ensemble", le 3 décembre 2024. Ce parcours a pour objectif de mettre en lumière les forces et les valeurs du PLIE, ainsi que son ancrage territorial.

## Perspectives 2025

- Un avenant pour prolonger le protocole du PLIE jusqu'au 31.12.2027
- Davantage d'actions collectives tournées vers les entreprises du territoire
- Un séminaire pour les référents de parcours PLIE en septembre
- Un séminaire pour les référents de parcours PLIE et les conseillers d'insertion professionnelle des ACI en octobre
- La mise en place du marché pour l'accompagnement psychologique temporaire

# Glossaire

ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

AI : Association Intermédiaire

BRSA : Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

COVAL : Commission de validation des entrées et des sorties et de suivi des parcours

DELD : Demandeur d'Emploi Longue Durée

ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

JSQ : Jeune Sans Qualification

FSE+ : Fonds Social Européen +

MAE : Médiation Active à l'Emploi

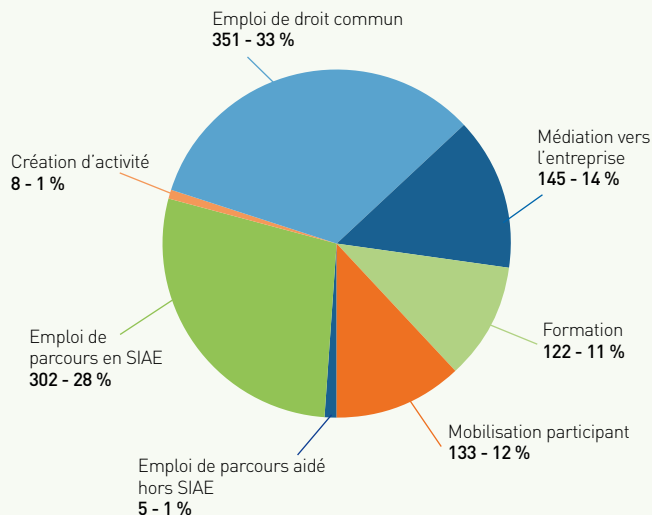
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

RPP : Référent de Parcours PLIE

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

# Annexes

## LES ÉTAPES DE PARCOURS DES PARTICIPANTS



## DÉTAIL POUR LES EMPLOIS DE PARCOURS EN SIAE

| Types de SIAE                                                        | Nombre d'étapes |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Emplois de parcours en ateliers et chantiers d'insertion             | 213 étapes      |
| Emplois de parcours en association intermédiaires                    | 50 étapes       |
| Emplois de parcours en entreprises d'insertion                       | 31 étapes       |
| Emplois de parcours en entreprises de travail temporaire d'insertion | 8 étapes        |

## LES AIDES INDIVIDUELLES DES PARTICIPANTS

|                                                 | Nombre de demandes acceptées |             | Montant liquidé    |             |
|-------------------------------------------------|------------------------------|-------------|--------------------|-------------|
|                                                 | Nombre                       | Pourcentage | Montant            | Pourcentage |
| Permis (code et/ou conduite)                    | 26                           | 52%         | 23 283,09 €        | 49%         |
| Formation non certifiante et non qualifiante    | 11                           | 22%         | 20 096,29 €        | 43%         |
| Entretien ou réparation de véhicule             | 2                            | 4%          | 1 000,00 €         | 2%          |
| Frais d'inscription à une formation             | 1                            | 2%          | 153,00 €           | 0%          |
| Frais de mode de garde                          | 4                            | 8%          | 1 240,16 €         | 3%          |
| Frais annexes (frais kms / hébergement / repas) | 6                            | 12%         | 1 348,00 €         | 3%          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>50</b>                    |             | <b>47 120,54 €</b> |             |

## LES TAUX DE SORTIE

Il y a eu 404 sorties du dispositif du PLIE, sur l'année 2024. Dans les tableaux ci-après, on distingue deux types de données :

- D'une part, les données concernant l'ensemble des participants du PLIE, tous profils confondus,
- D'autre part, les données "hors PLIE administratifs".

Pour mémoire, depuis le 1er janvier 2022, toute personne intégrant un chantier d'insertion entre dans le PLIE. Ces participants bénéficient d'un accompagnement par le chantier, directement (PLIE "administratifs"). Certains participants bénéficient d'un co-accompagnement, c'est-à-dire d'un accompagnement complémentaire, par un référent de parcours. Le calcul des différents taux de sortie (tous participants confondus et hors PLIE administratifs) permet de mieux visualiser les plus-values de l'accompagnement par les référents de parcours, qui favorisent les mises en relation avec les entreprises du territoire.

### Taux de sortie global (toutes sorties confondues)

|                                                                | Tous participants confondus | Hors PLIE administratifs |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Nombre de sortie                                               | 404                         | 265                      |
| Nombre de sorties pour emploi durable ou formation qualifiante | 117 (soit 28,96%)           | 117 (soit 44,15%)        |
| Nombre de sorties "autres"                                     | 287 (soit 71,04%)           | 148 (soit 55,85%)        |

On appelle **"taux de sortie neutralisé"** le taux de sortie qui excluent les motifs de sortie sur lesquels le PLIE ne peut pas agir (déménagement, santé, retraite, décès...).

|                                                                | Tous participants confondus | Hors PLIE administratifs |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Nombre de sortie                                               | 334                         | 210                      |
| Nombre de sorties pour emploi durable ou formation qualifiante | 117 (soit 35,03%)           | 117 (soit 55,71%)        |
| Nombre de sorties "autres"                                     | 217 (soit 64,97%)           | 93 (soit 44,29%)         |

## Notes





Retrouvez le PLIE sur : [metropole.rennes.fr](https://metropole.rennes.fr)

**PLIE**

4, avenue Henri Fréville CS 93111 - 35031 RENNES Cedex

Tél. 02 99 86 64 52

[plie@rennesmetropole.fr](mailto:plie@rennesmetropole.fr)

Crédit des illustrations en facilitations graphiques : ZéDEGRAFIK et Julie Boiveau

